

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2023

Réuni le lundi dix-huit décembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, salle de la mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, MARY.
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER, RAGOBERT, URBAIN.

Étaient absents : Mesdames GUÉRU, LE BEUF, Messieurs BARRÉ, PINGUET.

RIFSEP

Suite à l'avis du CST du Centre de Gestion du Cher, le conseil municipal décide d'augmenter les plafonds du IFSE et du CIA et d'intégrer de nouveaux grades.

POSTES

a) Suppressions :

Suite au départ à la retraite de Monsieur Éric BOUHOURS, adjoint technique principal de 1^{ère} classe et à la demande de mutation de Monsieur Bastien DELALANDE, agent de maîtrise, et vu l'avis favorable du CST du Centre de Gestion du Cher, le conseil municipal décide de supprimer ces deux postes au 1^{er} janvier 2024.

b) Création :

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint d'animation, à temps non complet, à raison de 18.92 /35^{ème} à compter du 12 février 2024.

EXAMEN DE DEVIS

a) Toiture des bâtiments scolaires :

Monsieur BAILLY présente le devis de l'entreprise Couverture Charpente de Nançay pour la révision, le nettoyage des gouttières et la remise en place d'ardoises aux toitures des écoles. Le montant s'élève à 1 081.37 € T.T.C. Le conseil l'accepte.

b) Sortie de toit pour hotte :

Monsieur BAILLY détaille le devis de mise aux normes de la ventilation pour la hotte de la cuisine de la salle polyvalente qui se monte à la somme de 405.06 € T.T.C. Le conseil donne son accord.

c) Livres pour la bibliothèque

Il est décidé d'acheter des livres pour la bibliothèque pour la somme de 207.79 € T.T.C.

d) Sauvegarde des ordinateurs

Le devis de la Société iDemaps pour la sauvegarde en ligne des ordinateurs de la mairie d'un montant de 690.00 € T.T.C. est validé.

CRÉATION DE NOMS DE VOIES ET DE NUMÉROS

Le Maire informe l'assemblée sur l'avancée du travail effectué en lien avec l'entreprise AXIONE, mandatée par Berry Numérique pour la réalisation des travaux de déploiement de la fibre.

Pour rappel, afin que tous les habitants puissent bénéficier de la fibre, il est nécessaire de mettre à jour chaque adresse qui devra être associée à une clé Médiapost. Cette clé permettra à chaque occupant de souscrire à un forfait fibre auprès d'un opérateur privé.

Il est donc indispensable d'attribuer un numéro à toutes les adresses, y compris dans les lieux-dits ne comportant qu'une seule habitation.

Suite à la demande d'AXIONE, il convient de créer plusieurs nouvelles adresses. Le conseil municipal y est favorable à l'unanimité.

VENTE DE TERRAIN À MONSIEUR MORIZOT

Suite au nouveau plan de division et de bornage, il est décidé de vendre à Monsieur MORIZOT la parcelle cadastrée section E N°1086 (anciennement E N°1084), située au lotissement des Malcottes.

.../...

.../...

REMBOURSEMENT ASSURANCE

Le conseil municipal accepte le règlement de l'assurance GROUPAMA concernant le vol de pièces au camion. Seule la franchise est déduite.

DROITS DE CHASSE

Le Maire et Monsieur BONNOT informent le conseil que l'Amicale des Chasseurs de Nançay a versé 8 862.00 € représentant 60 % des actions de chasse. Le conseil accepte.

CONTRATS PHOTOCOPIEURS

Monsieur RAGOBERT porte à la connaissance du conseil des contrats de location et de maintenance pour les nouveaux photocopieurs de la Mairie et des écoles. Il en coûtera moins cher à la Commune. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

REMERCIEMENTS

Le Maire fait part des remerciements :

- de Cap Biodiversité et de Générations Mouvement de Nançay pour la subvention annuelle,
- de Madame Michèle POIRRIER pour le message adressé lors du décès de Monsieur Jean-Pierre GIRAUDON, ancien conseiller municipal,
- des aînés pour le cadeau de Noël.

INFORMATIONS

- ❖ Le Maire remercie les bénévoles et les agents techniques pour les décors de Noël.
- ❖ Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 05 janvier 2024 à 18 heures 30 à la salle polyvalente.

Le Maire,